

Intitulé de l'UE	Complément de formation (Partie I)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Olivier VEYS	24	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Complément de formation - Partie 1	24h	Line MARTROYE Olivier VEYS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Complément de formation - Partie 1 : 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Complément de formation - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ◦ Faire preuve d'indépendance et d'initiative • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire ◦ Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative

- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Acquis d'apprentissage spécifiques

Ouvrir les étudiants à la pratique d'une série de sports de façon à :

- Favoriser leur pratique professionnelle
- Faire évoluer leurs capacités sportives
- Leur faire vivre un apprentissage méthodologiquement encadré
- Créer une dynamique de classe
- Les rendre attentifs aux retombées de la pratique de certains sports au niveau de l'individu et du groupe

Contenu de l'AA Complément de formation - Partie 1

Une semaine de stage multisports sous la direction à la fois des titulaires d'éducation physique et de moniteurs ADEPS

Ce stage est **obligatoire** et fera l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'unité : « Complément de formation ». Toute absence d'un jour ou plus, doit impérativement être justifiée endéans les 48 heures, par un certificat médical remis au professeur responsable de la semaine de stage.

De plus, toute absence devra être récupérée. (Articles 138 du décret du 17 novembre 2013 mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précisent que : « *Par exception, les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant trois quadrimestres successifs* ».)

Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Méthodes d'enseignement

Complément de formation - Partie 1 : approche interactive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Complément de formation - Partie 1 :

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Complément de formation - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Complément de formation - Partie 1 :

Évaluation continue 100%

Année académique : **2021 - 2022**